

Discours ouverture de la session

A l'Île d'Yeu le 21 juin 2018

Je voudrais d'abord vous dire ma joie d'être là aujourd'hui, à l'Île d'Yeu. C'était un engagement que j'avais pris, et je suis fier d'ouvrir cette session départementale, ici.

L'Île d'Yeu, c'est une commune insulaire qui fait partie des 15 îles du Ponant. Elle a la spécificité d'être un canton à elle toute seule. Surtout, elle symbolise pour moi une part de la Vendée dans toute sa richesse et sa diversité, et elle contribue à faire connaître notre département puisque son nom est (comme Noirmoutier) connu en tant que tel.

C'est un écrin de verdure au sein duquel le Département gère 250 hectares d'espaces naturels sensibles, sans compter les 850 hectares de zone de préemption qui sont de fait protégés et dont le périmètre devrait être étendu (c'est en cours de discussion avec la commune).

Ce sont autant d'espaces qu'il nous faut préserver, entretenir et valoriser, notamment lorsqu'il s'agit d'espaces dédiés à des fins

agricoles, parce qu'ils font partie intégrante de l'île et de la Vendée touristique et économique.

Port-Joinville, le fort de Pierre Levée, la Pointe du But, le Grand Phare... sans oublier les fresques de l'église Saint-Sauveur découvertes il y a peu, et dont nous soutenons la restauration... Ces quelques noms évoquent une carte postale, et nous donnent la vision d'un havre de paix propice au dépaysement et à la découverte touristique, qui est une activité économique essentielle ici, à l'île d'Yeu.

Car ce sont bien les magnifiques criques du Sud de l'île, abritées par les falaises, qui rivalisent de beauté avec les longues plages de sable, que viennent chercher les vacanciers, amateurs de douceur et d'art de vivre...

Si le tourisme est une activité économique majeure, la pêche est également capitale pour l'île, qu'elle s'exerce avec des bateaux côtiers ou avec de plus gros navires ; sans oublier les quelques palangriers utilisés au large... qui servaient ici sur l'île essentiellement à la pêche au requin taupe, jusqu'à son interdiction en 2009.

Je rappelle d'ailleurs que nous accompagnons le COREPEM et l'Organisation des Producteurs, sur l'étude qui permettra à moyen terme (et c'est notre souhait !) la réouverture de cette pêche dans le cadre d'un plan de gestion. Ses résultats seront connus dès 2019.

Je n'oublie pas non plus **la filière conchylicole, qui fait l'objet d'une attention toute particulière du Département via le Laboratoire Départemental.** Car en plus des missions habituellement dévolues à ce dernier, nous avons souhaité mettre en place deux projets spécifiques, *qui concernent l'île et ses activités* : la surveillance de la qualité des coquillages, et, en lien avec la CCI, la surveillance de la qualité des effluents de l'aire de carénage de la Criée qui sert à l'entretien des bateaux.

D'autres sources d'activité économique peuvent aussi se développer autour de l'île. Car s'il est indéniable que cet écrin naturel doit rester préservé, et qu'une protection accrue est nécessaire (puisque'il s'agit de la sécurité des hommes), le développement de projets majeurs est important, pour ceux qui vivent sur ces territoires et les animent.

Je veux parler bien entendu du projet éolien off-shore qui est capital pour la Vendée. Je comprends et respecte celles et ceux qui y sont opposés, mais nous sommes convaincus qu'il relève de notre responsabilité de tourner la Vendée vers les énergies renouvelables et vers l'autonomie énergétique, d'autant que les retombées économiques, notamment en termes d'emplois, seront positives pour la

Vendée, tout spécialement celles liées à l'exploitation et à la maintenance.

Je me félicite à cet égard de la confirmation hier du parc éolien des deux îles par le Président de la République. Un accord a été trouvé avec l'Etat et le travail de discussion et de concertation avec les territoires ne sera pas la variable d'ajustement et nous y veillerons.

Je suis par ailleurs satisfait pour les professionnels de la mer, que nous ayons su nous faire entendre notre voix sur le permis exclusif de recherche, qui avait autorisé sans concertation, l'extraction de granulats marins. C'était inacceptable ! Surtout pour l'activité halieutique et la ressource. Pour le Département de la Vendée, c'est clair : « oui » à ce parc éolien off-shore, mais non aux granulats marins!

L'agriculture, je l'ai évoqué brièvement tout à l'heure, participe aussi à l'entretien de cet écriin naturel qu'est l'île d'Yeu, comme ailleurs dans le département où les agriculteurs contribuent à l'entretien de nos paysages.

Je ne peux que regretter d'ailleurs vivement que les agriculteurs aujourd'hui, notamment dans le Marais Poitevin et le Marais Breton, soient impactés par la révision

drastique et unilatérale de la **carte des zones défavorisées**. Dans notre département, l'État met ainsi à mal ce domaine économique important qu'est l'élevage.

Et puisque je parle d'agriculture, vous me permettez, mes chers collègues, d'évoquer les 300 salariés du groupe DOUX et les 75 éleveurs vendéens concernés par la fermeture du site de Chantonay. C'est un coup dur, pour toutes les familles impactées, mais également pour notre industrie agro-alimentaire. Mais je sais que la solidarité vendéenne est pleinement mobilisée, et que les savoir-faire des Vendéens feront la différence.

L'île d'Yeu, *j'y reviens...* c'est un symbole. Symbole d'une Vendée, bien sûr enracinée par l'histoire mais aussi ouverte sur le large par sa géographie ; symbole aussi d'une culture que nous avons le devoir de transmettre aux plus jeunes (1) :

- En parlant de culture, je pense spécialement au **parcours Vendée Civisme**, porté par le Département, et qui a été un temps fort du trimestre dernier pour les 1000 collégiens de Vendée. Le patriotisme est une valeur que nous devons partager avec nos plus jeunes. Et je suis sûr que nous serons nombreux ce soir à regarder le **match de l'Équipe de France**

de football. Je sais, *et nous savons tous*, que les grands évènements sportifs comme la Coupe du monde nourrissent notre sentiment d'appartenance.

Et comment ne pas évoquer l'épopée du VHF (« Vendée Les Herbiers Football ») qui est historique pour notre département ! Nous avons pu mesurer une fois encore la cohésion et la force de l'identité de la Vendée, avec tous ces drapeaux rouges et noirs d'une part, et rouges et blancs, , au double cœur vendéen, flottants dans le Stade de France à Paris... Ce drapeau est un symbole fort pour la Vendée. Je veux à tout prix le préserver !

- Et vous me permettez, à quelques jours du Grand Départ, de citer le **Tour de France**... C'est un magnifique évènement pour la Vendée, qui mettra une fois encore à l'honneur notre territoire et notre terroir ! Les Vendéens l'attendent avec impatience ! Nous voyons déjà dans les communes fleurir de nombreuses décorations réalisées par les bénévoles... et je ne doute pas que les bords de route seront aux couleurs de la Vendée les 7 et 8 juillet prochains ! un sincère merci pour toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour donner l'image dynamique d'un département qui va de l'avant.

En matière culturelle, le Département de la Vendée mène une politique ambitieuse, et les **découvertes artistiques qu'il propose aux plus jeunes sont nombreuses**. Je citerai ce matin, pour l'Île d'Yeu :

- « Un auteur voyage en Vendée », qui a fait escale en début d'année, faisant découvrir PAGNOL à 150 collégiens des Sicardières et de Notre Dame du Port
 - « Partage en scène », qui a permis aux jeunes islais des écoles du Ponant et de Notre Dame du Port, le mois dernier, de découvrir de multiples univers musicaux, du baroque jusqu'à la période classique, de Bach à Mozart...
- Je n'oublie pas non plus **les subventions que nous versons aux associations islaises qui maillent ce territoire** : « le Club des baleinières », le festival « une île des auteurs », « Fête des fleurs Yeu », « l'ensemble vocal Tutti Canti »... et les évènements que nous accompagnons : « Escales lyriques », le festival musical de « Viens dans mon île », les projections du cinéma « Oya Film », ou le spectacle Ymer ...

Oui, valoriser la culture en Vendée, est bel et bien au cœur des missions du Département, comme ce que nous proposons avec le Parcours Clemenceau, figure historique mise à l'honneur cette année

avec le centenaire 14-18, que nous commémorerons au cours d'une grande journée départementale de la mémoire le 20 octobre prochain au Vendéspace.

Faire vivre l'âme de la Vendée est une de mes grandes priorités. Mais la faire vivre, c'est aussi préparer l'avenir.

C'est pour cela que j'ai souhaité mener la démarche « **Vendée 2040** ». Je suis convaincu que nous devons dès aujourd'hui penser et imaginer la Vendée de demain. Pas seulement pour anticiper les grands défis qui nous attendent, mais aussi pour préserver notre modèle vendéen dont les succès font de notre département un territoire envié.

Je n'oublie pas les 3 autres priorités du Conseil départemental, qui sont tout aussi importantes pour la vie quotidienne des Vendéens et des Vendéennes :

- Être le garant des solidarités
- Bâtir les infrastructures de demain
- Accompagner le développement des communes et des intercommunalités

(II) Ma deuxième priorité, c'est donc que le Département de la Vendée soit garant des solidarités entre les Vendéens.

Et nous assumons pleinement cette priorité !

- Nous l'assumons lorsque nous **internalisons les missions des CLIC**, afin d'offrir une meilleure cohérence territoriale.
- Nous l'assumons quand nous accompagnons les EHPAD qui rencontrent des difficultés. Car oui, nous avons le devoir d'accueillir tous nos aînés, les retraités ayant de faibles revenus.
- Nous assumons aussi d'être le **seul Département de la Région à avoir refusé le Plan régional de Santé porté par l'Agence Régionale de Santé.**

Je le redis, ce plan n'est pas acceptable ! Hormis les nombreuses réserves sur l'accès aux soins, nous déplorons surtout l'absence de réponses concrètes aux Vendéens qui aujourd'hui n'arrivent pas à trouver de médecins. C'est inentendable, surtout lorsqu'il s'agit d'une politique de santé publique nationale !

- Nous assumons également notre politique volontariste envers les jeunes : je ne détaillerai pas l'ensemble des politiques que nous menons dans ce domaine, *nous*

aurons l'occasion d'y revenir demain, mes chers collègues, à propos de la prise en charge des mineurs...

Je n'oublie pas les places de **chantier d'insertion** dévolues, *et c'est le cas ici sur l'île*, aux **bénéficiaires du RSA et pour le fonds d'aides aux jeunes que nous finançons**.

Puisque je parle du RSA, je veux redire ce matin que les Allocations Individuelles de Solidarité (qui concernent le RSA, le handicap ou l'accompagnement des personnes âgées) relèvent de la solidarité nationale, et uniquement de la solidarité nationale ! L'État nous les a transférées, mais ce n'est pas à nous d'assumer la hausse de ces charges non compensées. Le reste à charge des AIS pour le département était de 67 M€. C'est une question de justice entre les départements qui font face à des problématiques différentes : le nombre de personnes au RSA est, par exemple, particulièrement important dans certains départements comme la Seine-Saint-Denis ou le Nord, tandis que les départements du littoral font face au vieillissement de leur population, pour ne prendre que ces deux exemples.

Avec les dépenses liées aux MNA (les Mineurs Non Accompagnés), la prise en charge de ces Allocations Individuelles de solidarité a d'ailleurs été au cœur des négociations entre le gouvernement et l'ADF, l'Assemblée des Départements de France, à

propos du Pacte de confiance proposé par l'État aux principales collectivités afin de limiter leurs dépenses de fonctionnement.

A ce sujet, je vous proposerai demain, *mes chers collègues*, un rapport sur table. Ce que nous voulons, c'est discuter jusqu'au bout pour pousser le gouvernement à améliorer sa copie. Car, au-delà des MNA et des AIS dont nous refusons que la hausse liée à leurs dépenses soit intégrée dans le calcul global de nos dépenses de fonctionnement, d'autres modalités de calcul nous semblent relever de l'absurdité la plus totale. Ainsi en est-il par exemple de la régie des passages d'eau (que tout le monde connaît bien ici) : alors que sa gestion nous a été déléguée par le Conseil régional qui compense à l'euro près la subvention d'équilibre versée par le Département à cette régie, toute hausse de cette subvention d'équilibre contribuerait *de facto* à la hausse de nos dépenses de fonctionnement !

Cette parenthèse refermée, je veux insister sur le rôle du Département de la Vendée, dans le domaine de l'insertion. Notre mission est simple : accompagner les Vendéens les plus vulnérables sur le chemin de l'emploi, et les sortir de la spirale du chômage.

C'est capital ! Car il y a du travail en Vendée ! On manque même de main d'œuvre !

De multiples offres existent mais ne sont pas pourvues. Alors que dans le même temps la Vendée compte plus de 27 000 chômeurs de catégorie A. La question du lien entre l'école et l'entreprise, la question de l'adéquation entre les formations et le marché du travail, la question de l'apprentissage où la France est à la traîne, sont, à mes yeux, fondamentales. C'est anormal ! Il faut que la législation change, et surtout que les esprits changent...!

Pour aider les entreprises, nous avons imaginé, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la campagne « **la Vendée recrute** », qui permettra, *nous l'espérons tous*, de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les branches professionnelles de Vendée. Les premiers retours sont d'ores et déjà très prometteurs!

Et nous reparlerons de campagne publicitaire demain, *mes chers collègues*, car il vous sera proposé de mener une action de communication de grande envergure en 2019, pour promouvoir la Vendée comme destination touristique de premier plan, car en la matière, la concurrence entre les territoires est très rude.

(III) Ma troisième priorité, c'est bâtir les infrastructures pour la Vendée de demain.

Le Département poursuit ses investissements en ce sens, que ce soit :

- pour les **collèges**
- pour les **routes** : je pense à la liaison Aizenay-Challans (qui a toute son importance pour le désenclavement de l'Île d'Yeu), ou au contournement Nord de La Roche-sur-Yon, dont les travaux viennent d'être lancés. Sans oublier les études pour une meilleure desserte de Fromentine et Noirmoutier avec la déviation de Beauvoir sur Mer.

En Vendée, ce ne sont pas moins de 4 600 kms de routes qui sont sous la responsabilité du Département, qui en plus de construire de nouveaux axes, en assure l'entretien et le suivi. C'est la raison pour laquelle, *mes chers collègues*, à la veille de devoir appliquer les 80 kms/h sur les routes départementales, je veux redire ici que cette décision venue d'en haut est pour moi contraire à l'esprit de la décentralisation.

Je l'ai dit à la Ministre Jacqueline Gourault, lors de sa venue en Vendée : l'État doit en finir avec le jacobinisme et ses vieilles recettes infantilisantes. Le Président de la République a fait de la modernisation de la France le cap de son mandat. Dont acte ! Mais la modernité c'est la décentralisation, c'est la subsidiarité!

En matière d'infrastructures routières, je pense aussi à l'A831... dont j'ai eu l'occasion de parler au Président de la République lors de sa venue en Vendée la semaine dernière. Je lui ai rappelé les engagements pris par l'État sur le financement des études et des travaux de l'alternative à cette autoroute.

J'ai noté d'ailleurs que le Président a quitté la Vendée pour Rochefort en Falcon. Avec l'A831, mes chers collègues, l'État devrait faire des économies !

Cette infrastructure, qui est capitale pour le Sud Vendée, est d'ailleurs inscrite au cœur du Contrat d'avenir que la Région demande à l'État comme compensation à l'abandon de Notre Dame des Landes. Car au-delà du lien entre Fontenay le Comte et Rochefort, au-delà du lien entre la Vendée et la Charente-Maritime, il s'agit de renforcer le lien entre les Pays de la Loire et l'Aquitaine.

- **Les infrastructures, ce sont aussi les ports**, dont nous reparlerons demain dans le cadre du Plan Vendée Ambition Maritime, *mon cher Noël*. Ils sont au cœur de notre projet car ils font le lien entre la Vendée littorale et la Vendée maritime, à la fois porte d'entrée sur les terres et ouverture sur le grand large.

J'en profite pour réaffirmer ce matin aux professionnels de la pêche la volonté du Département d'être à leurs côtés : ici, sur l'île d'Yeu, dès l'année prochaine, les travaux d'extension des pontons de la darse 1 débiteront pour l'amarrage des navires, comme le souhaitent les pêcheurs de l'île.

- **Et puisque je parle de désenclavement, je peux citer bien sûr la liaison maritime entre Fromentine et l'île d'Yeu, qui a fêté ses 150 ans hier... La Régie des Passages d'Eau, dont la Région nous a confié la gestion, j'en ai parlé précédemment, est un symbole fort d'attachement du Département de la Vendée à l'île, qui me donnera l'occasion de revenir dans quelques semaines sur l'île pour la présentation du nouveau bateau avec Christelle Morançais.**
- **Je n'oublie pas la compagnie Oya Vendée Hélicoptères, que nous soutenons (au-delà de nos compétences !), parce qu'elle est utile aux îlais, notamment pour les transports médicaux.**

Concernant le désenclavement, je veux évidemment dire un mot du numérique, et de la fibre optique pour tous les Vendéens d'ici 2025.

Je veux redire ce matin que son déploiement est fondamental ; fondamental pour la Vendée continentale, dont la force réside dans la finesse de son maillage territorial ; fondamental aussi pour l'Île d'Yeu, qui a la chance d'être la première île de la façade Atlantique à être connectée à la fibre grâce à notre plan porté par Vendée Numérique en lien avec le Département.

Le Département a fait le choix d'investir 55 millions d'euros dans ce projet, et nous ne pouvons que nous en féliciter pour les Vendéens.

Je n'oublie pas les énergies renouvelables, qui ont été récemment mises à l'honneur avec le **Vendée Énergie Tour**, porté par le Sydev avec le soutien du Département, dont le coup d'envoi a été donné ici même, de l'Île d'Yeu, les 2 et 3 juin derniers. C'est un beau symbole ! Car avec ses 180 véhicules électriques, l'Île d'Yeu est le territoire le plus électro motorisé de France, proportionnellement au nombre d'habitants.

Permettre le désenclavement et la mobilité dans notre département, c'est aussi **soutenir nos territoires. C'est ma quatrième priorité (IV)!**

Cela passe bien sûr par l'investissement de 56 millions d'euros dans les Contrats Vendée Territoires, sans omettre les 50 millions qui

sont investis au profit des territoires via des dispositifs particuliers proposés par le Département, comme la restauration des églises *dont a pu bénéficier celle de Saint-Sauveur.*

Le Contrat Vendée Territoire de l'île d'Yeu représente un montant important, près de 850 000 euros, parce que l'insularité a naturellement été prise en compte. Ce contrat permettra à l'île d'investir dans de nombreux projets, qui bénéficieront directement aux Islais et aux Islaises : je suis ravi qu'un nouveau projet de médiathèque puisse voir le jour. Sans oublier le soutien que nous apportons à la création de bassins tampons dans le cadre de l'assainissement, ou d'un nouveau centre technique municipal...

Soutenir les territoires passe aussi par l'ingénierie territoriale, qui est majeure. J'ai souhaité que le Département puisse renforcer l'accompagnement technique des territoires, tout spécialement à destination des communes les plus petites. Le projet de structuration des offres d'ingénierie avance comme prévu, et nous le présenterons prochainement.

Accompagner tous les territoires, c'est également le logement et notre plan « Habiter en Vendée » : c'est pourquoi au-delà du renouvellement des aides à la pierre qui se fait en lien avec l'État, j'ai souhaité que 10 millions d'euros soient consacrés au logement sur les

zones en tension, principalement situées sur le littoral et ici, à l'Ile d'Yeu, afin notamment de pouvoir loger les jeunes malgré les prix.

J'ai souhaité également, en concertation avec les bailleurs sociaux, les communautés de communes et l'ensemble des acteurs concernés, que soit lancé le tout premier **Organisme Foncier Solidaire de France à l'échelle d'un département**. Sous l'autorité de l'État, l'idée est de permettre à un acquéreur de devenir propriétaire d'un logement sans être propriétaire du terrain, permettant un coût d'acquisition moindre à l'achat comme au ré-achat. Ce projet a été présenté en avril dernier, et a déjà fait écho auprès des élus et partenaires qui s'y intéressent de près.

Je terminerai mon propos avec deux figures contemporaines, qui symbolisent l'Ile d'Yeu.

Je ne parle ni de Bruno, ni de Carole ! Mais bien de Maurice ESSEUL et de Jean-François HENRY, qui symbolisent chacun à leur façon la passion de l'Ile d'Yeu...

Maurice ESSEUL et son œuvre, notamment son « Histoire de l'île d'Yeu » en 2006... rend hommage à l'île d'Yeu, aux Islais et Islaises ; rend hommage aussi à leur identité et à leurs valeurs !

Jean-François HENRY, de son côté, est issu d'une longue lignée d'Islais, c'est un passionné de la mer que je souhaite tout particulièrement remercier ce matin, à la fois pour son engagement au service de la Vendée par la transmission de son savoir, et également pour son dévouement au service du Département, et je rappelle qu'il met aujourd'hui bénévolement ses compétences au service du Conseil départemental, et plus spécialement du Patrimoine.

Tous deux sont les symboles de l'attachement légitime des Hommes à leur territoire. Un attachement qui n'est pas exclusif et qui ne se traduit pas par un rejet des autres territoires, mais qui est le signe d'une affection naturelle pour la terre qui nous a vu naître, ou pour celle où l'on est installé. Et qui n'est pas incompatible (au contraire) avec un regard qui porte au loin, vers le grand large.

C'est exactement ce qui nous est demandé, à nous, *mes chers collègues*... Rester enracinés, proches des personnes pour lesquelles nous nous sommes engagées, mais aussi voir au loin, penser à l'avenir. Et entraîner avec nous ceux pour lesquels nous œuvrons au jour le jour. En ayant toujours à l'esprit ce conseil de Saint Exupéry : « *Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes*

pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer ».

Alors vive l'Île d'Yeu ! Et vive la Vendée!

Je vous remercie.